

PUY-SANIÈRES

2016 sous le signe du plan local d'urbanisme

PLU ? Trois lettres, pour Plan local d'urbanisme, qui vont donner fort à faire à la municipalité de Puy-Sanières, explique l'édile Valérie Rossi à l'heure de dresser les projets de 2016. « Pour une petite commune, ça monopolise quasiment toutes les énergies car ça demande beaucoup de réunions. Et ça a un coût important », reprend-elle.

Jusqu'alors c'est un Plan d'occupation des sols (POS) qui datait, pour son origine, du milieu des années 1970. Si la date limite est celle de mars 2017, les élus ont pour objectif d'avoir ce PLU dans les mains d'ici la fin de l'année. « Ce qu'on a comme objectif global, c'est de conserver la commune dans le cachet qui est le sien aujourd'hui », ajoute Valérie Rossi

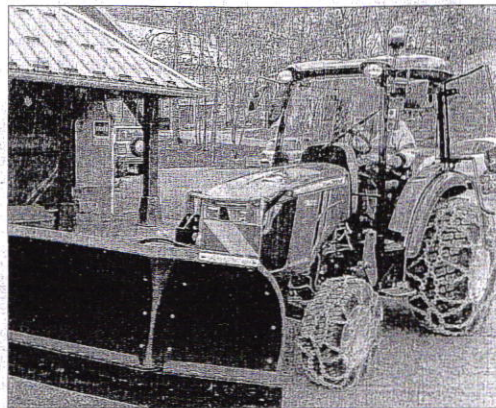
comme ligne directrice du document.

Éclairage et assainissement : des études en cours

Frédéric Arnoux, premier adjoint, reprend : « Les services ont diagnostiqué des travaux à refaire sur trois stations d'épuration [autant que ce que compte la commune, NDLR]. Pour l'une d'elle, il s'agit d'une remise à niveau, pour les deux autres, c'est à refaire complètement. » Toutefois, les travaux ne sont pas prévus pour 2016, année « consacrée à l'étude », ajoute Michel Maraval, 2nd adjoint. Les deux les plus vétustes pourraient, possiblement, être fusionnées en une seule. Les élus ont évoqué autre

un projet structurant, celui des travaux d'éclairage public, côté Pibou. À raison de 1 000 euros environ par point lumineux, estime Frédéric Arnoux, il faut compter 90 points lumineux à changer. « Nous n'avons pas la maîtrise de ce projet, confié au syndicat d'éclairage public », ajoute Valérie Rossi. Là encore, 2016 sera consacrée à l'étude.

« On sait qu'on est dans une année où des choses vont se décider », rappelle enfin Valérie Rossi sur la réforme des intercommunalités. « On est favorables à une communauté de communes autour de Serre-Ponçon mais nous étions même plus ambitieux avec l'Avance, à quatre », souligne-t-elle.



Acquis à la toute fin 2015 pour une somme de 50 000 euros, outils compris, le nouveau tracteur appartenant à la commune va permettre d'optimiser le déneigement des voies communales. Jusqu'alors, la commune louait un engin. Selon les élus, il sera polyvalent et servira aussi en saison d'été. Photo DR

G. F.